

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2023

RENDRE OBLIGATOIRE LE PAVOISEMENT DES DRAPEAUX FRANÇAIS ET EUROPÉEN
SUR LE FRONTON DES MAIRIES - (N° 1011)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N° 110

présenté par
M. Bompard

à l'amendement n° 48 de M. Saulignac

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, substituer au nombre :

« 3 500 » ;

le nombre :

« 870 731 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La ville de Marseille est parmi les six plus grandes villes de France celle qui concentre la plus grande pauvreté. Le 3e arrondissement de Marseille est l'arrondissement le plus pauvre de France avec un taux de pauvreté de 53,4%. Le taux de pauvreté est de 41% dans le 1er arrondissement, et de 40% dans le 2e. L'urgence pour Marseille c'est de sortir ses habitants de la pauvreté ; aucunement d'afficher aux frontons de ses mairies un drapeau associé au mépris du choix du peuple français de refuser le traité constitutionnel européen, rejeté à 61,17% à Marseille.